

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 211 Orthopédagogie			
Code	PESP2B11	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-Luc WASMES (jean-luc.wasmes@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'orthopédagogie est le domaine d'étude, de savoir et d'activités dont le but est de permettre aux sujets aux prises avec des difficultés ou des troubles d'apprentissage de pallier ces entraves et de développer au mieux leurs potentialités. L'objectif de ce cours de Bloc 2 consiste à sensibiliser les étudiants aux besoins singuliers des personnes porteuses de déficiences mentales, voire de double diagnostic, afin qu'ils puissent les épauler dans la satisfaction de ceux-ci. Il sera proposé aux étudiants d'acquérir, en ce domaine, les compétences de base réclamées aujourd'hui par les pouvoirs subsidiaires et les associations agréés pour accueillir des personnes atteintes de handicap mental.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.**
 - 1.1 Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres.
 - 1.3 Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.
- Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**
 - 4.2 Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée.
 - 4.6 Développer et utiliser des outils méthodologiques.
- Compétence 5 **Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.**
 - 5.2 Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif.
 - 5.3 Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations.
 - 5.4 Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail.
 - 5.5 Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles.
- Compétence 6 **Déployer son « savoir-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.**
 - 6.2 Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal...)
 - 6.3 Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte.

Acquis d'apprentissage visés

Le cours fera référence constante à la pratique actuelle du métier d'éducateur accompagnant des personnes avec déficience mentale. Les objectifs principaux sont, qu'au terme des activités d'apprentissages, les étudiants se montrent capables de:

- Décoder les besoins individuels des personnes atteintes de déficiences.
- Maîtriser les outils de base qui permettent le développement des potentialités de la personne atteinte de handicap mental.
- Analyser des situations concrètes et trouver, avec les bénéficiaires, des solutions réalistes aux problèmes posés.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP2B11A Orthopédagogie

60 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation écrite à l'issue du Q1 et examen écrit portant sur l'ensemble du contenu du cours (Q1 + Q2) à l'issue du Q2.

Les questions pourraient être transversales et nécessiter de faire appel à diverses parties du cours pour y répondre correctement. Il ne s'agira donc pas nécessairement de simples restitutions de matière mais bien de réflexions amenant à la solution d'un problème posé tel que cela se passe dans la vie professionnelle d'un éducateur.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50%	Exe	50%	Exe	100%

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

La note globale attribuée à l'UE211 est obtenue à partir de l'évaluation écrite à la fin du Q1 et de l'examen écrit en fin de Q2. Chacune de ces parties comptera pour 50% de la note finale.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Orthopédagogie			
Code	12_PESP2B11A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Luc WASMES (jean-luc.wasmes@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'orthopédagogie est le domaine d'étude, de savoir et d'activités dont le but est de permettre aux sujets aux prises avec des difficultés ou des troubles d'apprentissage de pallier ces entraves et de développer au mieux leurs potentialités. L'objectif de ce cours de Bloc 2 consiste à sensibiliser les étudiants aux besoins singuliers des personnes porteuses de déficiences mentales, voire de double diagnostic, afin qu'ils puissent les épauler dans la satisfaction de ceux-ci. Il sera proposé aux étudiants d'acquérir, en ce domaine, les compétences de base réclamées aujourd'hui par les pouvoirs subsidiaires et les associations agréées pour accueillir des personnes atteintes de handicap mental.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

1.1 Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres.

1.3 Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.

Compétence 4 S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

4.2 Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée.

4.6 Développer et utiliser des outils méthodologiques.

Compétence 5 Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.

5.2 Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif.

5.3 Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations.

5.4 Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail.

5.5 Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles.

Compétence 6 Déployer son « savoir-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

6.2 Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal...)

6.3 Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte.

Acquis d'apprentissage visés

Le cours fera référence constante à la pratique actuelle du métier d'éducateur accompagnant des personnes avec déficience mentale. Les objectifs principaux sont, qu'au terme des activités d'apprentissages, les étudiants se montrent capables de:

Décoder les besoins individuels des personnes atteintes de déficiences.
Maîtriser les outils de base qui permettent le développement des potentialités de la personne atteinte de handicap mental.
Analyser des situations concrètes et trouver, avec les bénéficiaires, des solutions réalistes aux problèmes posés

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La profession d'éducateur spécialisé dans le domaine du handicap mental:
Critères diagnostics du handicap intellectuel et du spectre de l'autisme, historique des évolutions orthopédagogiques des interventions avec les personnes atteintes de ces handicaps, ...
Théorie et pratique du projet individuel: le contrat, les objectifs, les moyens, les évaluations...
Les outils de base : analyse des besoins, cycle de satisfaction des besoins, gestion des émotions, positions de vie, symbiose et passivité, signes de reconnaissance, le triangle dramatique, symbiose et passivité, ...
Sexualité et handicap: les outils de base, handicap mental et abus sexuel, l'inceste un cas particulier, l'assistance sexuelle, parentalité et handicap,...
L'automutilation, nouvelle vision et théorie sur cette pratique.

Démarches d'apprentissage

Le cours alternera les parties théoriques et les illustrations concrètes tirées des années d'expériences pratiques du professeur. La participation des étudiants se fera sous forme d'échanges, de jeux de rôles afin de mieux intégrer les exposés théoriques. Des professionnels et des personnes à handicap pourront être conviés à certains cours. La mise en autonomie a pour but de permettre à l'étudiant d'effectuer des recherches personnelles en rapport avec la théorie enseignée et surtout de vérifier in situ l'adéquation de celle-ci par des participations actives à des activités organisées par le professeur avec des personnes à handicap.
Des conférences ouvertes à des intervenants et des participants extérieurs pourraient être organisées durant l'année scolaire. Leurs dates et heures seront communiquées aux étudiants, dont la présence serait obligatoire, au plus tard un mois avant la tenue de celles-ci.
Enseignement hybride alternant moments en présentiel (en classe) et en distanciel; (TEAMS et connected).

Dispositifs d'aide à la réussite

Sur demande par mail (wasmesjl@helha.be) précisant l'objet, organisation de moments d'accompagnement qui ont comme objectif d'aider l'étudiant en proie à des difficultés ou des questionnements d'ordre pédagogique ou d'organisation du travail liés au cours.
Au début de chaque séance de cours, sur la demande d'étudiants qui souhaiteraient des éclaircissements, un temps peut être laissé pour de nouvelles explications concernant le cours précédent.

Sources et références

Les bibliographies jointes aux différents Powerpoint disponibles sur connectED sont régulièrement mises à jour.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les présentations Powerpoint, projections DVD, sites de références et cours en lignes sont disponibles sur connectED.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).